

**Le journal
d'Arlette
Laguiller**

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**UNITÉ
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)



Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2352 - 30 août 2013 - Prix: 1 € - DOM: 1,50€

**Retraites en baisse, chômage en hausse
salaires insuffisants**

**Le 10 septembre
faisons entendre
le ras-le-bol
ouvrier**



**Non à l'intervention
armée en Syrie !**

SOMMAIRE

Leur société

- p.4 ■ Rentrées politiques
 - Hausse des impôts et des taxes
 - Contribution climat énergie
- p.5 ■ Retraites :
 - Une réforme antiouvrière et un nouveau cadeau au patronat
 - L'alibi de la pénibilité
- p.8 ■ Rentrée scolaire : il y a loin du discours à la réalité
 - Auxiliaires de vie scolaire
 - Accident de piscine à Draveil
- p.9 ■ Sécurité sociale : une pétition
 - Auvergne : les insuffisances des services de santé
 - Fermeture des Urgences à l'Hôtel-Dieu de Paris
 - Auto-écoles : tous les coûts sont permis

Dans les entreprises

- p.10 ■ Renault – Cléon
 - Toyota – Onnaing
 - Alcatel Lucent
- p.11 ■ Biscuits LU – Château-Thierry
 - Roissy aéroport
 - Renault trucks

Dans le monde

- p.8-9 ■ Haïti : les politiciens loin des préoccupations des masses pauvres
 - Espagne : la dégradation de la santé
Catastrophe ferroviaire
 - Bangladesh : des tissus couleur sang
 - H et M
 - États-Unis : gaz de schiste
 - Soldat Manning
- p.12 ■ Syrie : non à l'intervention armée !
 - Armes chimiques
 - Martin Luther King

Les militants de Lutte Ouvrière à votre rencontre

Durant les mois de juillet et août, les caravanes de Lutte Ouvrière ont fait étape dans près de 200 villes. Il reste encore quelques jours pendant lesquels vous pouvez les rencontrer et discuter avec les militants.

La crise et le chômage qui touchent la population, les difficultés de la vie quotidienne pour les travailleurs alors que les grandes fortunes prospèrent, les attaques prévues par le grand patronat et le gouvernement contre les retraites... Comment les travailleurs peuvent-ils se défendre ? Quelles revendications et quel programme peuvent-ils mettre en avant pour cesser de faire les frais de la crise ?

C'est à ces questions qu'il faut répondre. Venez en discuter.

• Enfants étrangers isolés

En Mayenne un centriste bien centré... à droite

Jean Arthuis, sénateur centriste (UDI) et président du conseil général de la Mayenne, a finalement décidé de retirer l'arrêté qu'il avait pris fin juillet, après avoir fait traîner l'affaire pendant presque un mois. Cet arrêté, jugé illégal par le préfet et le gouvernement, interdisait dans son département la prise en charge des

mineurs étrangers isolés par le service de l'Aide sociale à l'enfance.

Ces mineurs, parfois encore des enfants, qui n'ont aucun lien familial en France, ne sont pas considérés par l'État français comme étant dans l'illégalité, mais comme des enfants abandonnés. Sauf que, depuis quelques mois, l'État s'est défaussé et a décidé

que leur prise en charge serait du ressort des conseils généraux.

Le prétexte qu'avait mis en avant Arthuis est que son département n'avait pas les moyens de prendre en charge ces mineurs isolés. Pour 2013, cela ne concernait que quatorze jeunes. Mais Arthuis, pas géné, a déclaré : « *Nous sommes à saturation.* »

Arthuis a retiré son arrêté, mais il n'est pas revenu pour autant sur le fond, précisant qu'il allait « *contester systématiquement toutes les décisions de placement* » de ces mineurs, « étrangers » certes, mais avant tout mineurs, à commencer par trois décisions de placement déjà annoncées.

Correspondant LO



Bretagne

Judi 29 août : Lanester
Vendredi 30 août : Vannes
Samedi 31 août : Lorient

Ain – Savoie

Judi 29 août : Albertville
Vendredi 30 août : Annecy
Samedi 31 août : Chambéry

Provence

Judi 29 août : Aix-en-Provence

Vendredi 30 août : Vitrolles

Samedi 31 août : Arles

Pays de Loire

Judi 29 août : Nantes
Vendredi 30 août : Rézé et Saint-Herblain
Samedi 31 août : Cholet

Pyrénées

Judi 29 août : Tarbes
Vendredi 30 août : Pau
Samedi 31 août : Auch

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continue à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : **Association de financement du parti Lutte Ouvrière** en les envoyant à l'adresse suivante :

**LUTTE OUVRIÈRE BP 233
75865 PARIS CEDEX 18**

Merci aussi de nous indiquer

lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 – SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : Rotos-Press Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. – Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière
l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière
multimédia
(télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière
audio

(version parlée de nos textes)

www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information
hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

Le 10 septembre, faisons entendre le ras-le-bol ouvrier !

Il n'a pas fallu attendre l'automne pour voir les feuilles tomber ! Les fatidiques feuilles d'impôt sont arrivées dans les foyers. Tous ceux qui sont assujettis à l'impôt sur le revenu ont vu la note à payer s'alourdir par rapport à l'an passé. Au point que même des notables socialistes s'inquiètent de voir la pression fiscale – comme ils disent – augmenter. Non parce qu'ils se préoccupent tout d'un coup du sort de la population laborieuse. S'ils en discutent, c'est uniquement parce qu'ils craignent que cela ait des conséquences pour eux lors des prochaines élections, qui auront lieu dans moins d'un an maintenant.

C'est qu'en effet, depuis l'accession des socialistes aux affaires, les mauvais coups n'ont cessé de pleuvoir sur les classes populaires : salaires bloqués pour ceux qui ont la chance de conserver leur travail ; prix qui s'envolent plus que jamais, tels ceux des fruits et légumes ; licenciements massifs, parfois par usines entières, comme à PSA Aulnay et à Goodyear Amiens, ou par pans entiers comme à Florange, sans que le gouvernement n'ait levé le petit doigt.

La liste est déjà longue de tous ces sales coups reçus. Et ça n'est pas fini. Il y a ceux déjà annoncés, comme la hausse de la TVA qui prendra effet dès janvier 2014, ou cette nouvelle mouture de la taxe carbone que les socialistes voudraient camoufler sous un autre nom. Sans compter ceux qui menacent.

Les ministres socialistes ont beau promettre – mais que valent de telles promesses ? – qu'il n'y aura plus d'augmentations d'impôt d'ici la fin du quinquennat, les mesures prises annoncent d'ores et déjà de nouvelles hausses de prix, à commencer par celles des produits de première nécessité.

Sans compter cette réforme des retraites à laquelle le gouvernement met la dernière main et qui prolonge et aggrave l'œuvre destructrice des réformes précédentes, mises en place par la droite.

Ainsi, on veut imposer à ceux qui entrent dans la vie active, mais aussi à ceux qui vont en sortir bientôt, de partir, après plus de 40 années de labeur et d'exploita-

tion, avec des retraites de plus en plus réduites, qui ne permettront pas de vivre pleinement leur retraite. Du moins pour ceux qui auront réussi à trouver un travail rémunéré et à le garder jusqu'au bout. Car si la situation reste en l'état, nombreux sont ceux qui risquent de se retrouver sans travail et donc sans salaire et sans avoir cotisé suffisamment avant d'avoir atteint l'âge légal de la retraite qui est en perpétuel recul.

C'est scandaleux. Alors que les progrès des connaissances et des techniques permettraient que les travailleurs ne soient plus considérés comme des machines que l'on met au rebut quand elles ne fonctionnent plus, les gens qui nous gouvernent nous considèrent comme des inutiles dès lors qu'on devient trop vieux, donc bons à jeter.

À mesure que ces mauvais coups s'accumulent contre le monde du travail, l'amertume et la colère grandissent dans la classe ouvrière.

Il est plus que temps que le monde du travail se fasse entendre haut et fort. Mais il faut le faire de la façon la plus claire possible. Et pour cela, il faut que cette colère s'exprime sur le terrain ouvrier, pas sur celui de ses pires adversaires.

Le 10 septembre, la CGT, FO, la FSU, Solidaires appellent à une journée de grèves et de manifestations. Personne ne se fait d'illusion sur le fait qu'une journée d'action, sans lendemain annoncé, empêchera le gouvernement de mettre en place son projet scélérat et encore moins le contraindra à changer de politique.

Mais en cette rentrée, c'est une première opportunité de crier notre colère et notre refus. Et c'est, du même coup, l'occasion de montrer à nos camarades de travail, aux travailleurs encore indécis ou fatalistes, que nombreux sont ceux qui refusent la résignation.

Il faut aussi montrer aux dirigeants des confédérations syndicales, qui prennent prétexte de la passivité des travailleurs pour justifier leur propre inertie, que le monde du travail en a assez de toujours subir, sans réagir.

• Salariés des entreprises publiques

Privilégiés ou boucs émissaires ?

Pour faire les poches des salariés, le gouvernement a appelé à la rescousse les prétendus experts de la Cour des comptes. Ils ont publié cet été un nouveau rapport concernant plus précisément la SNCF et les avantages, qu'ils considèrent comme inadmissibles, accordés aux cheminots. Du coup, de nouveau, sont pointés comme privilégiés tous les salariés des entreprises liées à l'État, comme la SNCF et la RATP, ou celles qui, il y a peu encore, étaient des entreprises

dites publiques : EDF, Air France ou GDF Suez.

Les tarifs préférentiels de l'énergie pour les employés d'EDF ou de GDF Suez, les facilités tarifaires accordées aux salariés et parfois à leurs familles par la SNCF ou Air France constitueraient des avantages qui représenteraient un manque à gagner pour l'Urssaf et contribueraient à creuser le trou de la Sécurité sociale. D'où l'idée de les raboter, avant peut-être de les supprimer.

Car si cette idée n'est

pas encore à l'ordre du jour, elle s'inscrit dans une campagne qui se répète. On voudrait que ces entreprises reviennent sur des avantages qui ont été accordés dans le passé pour compenser les bas salaires, puis le blocage des salaires. Car ces tarifs préférentiels représentaient des compléments de salaire et rien de plus. Aujourd'hui d'ailleurs, ces tarifs sont loin d'être accordés à l'ensemble des travailleurs de ces entreprises. Tous ceux qui sont embauchés avec des contrats

de droit privé, qui travaillent par exemple à la SNCF sans bénéficier du statut de cheminot, tous ceux qui ont des CDD, des emplois à temps partiel, etc., ne bénéficient pas de ces billets à tarifs réduits. Les employés d'Air France peuvent peut-être voyager à des prix intéressants... à condition qu'il y ait de la place pour eux sur le trajet souhaité. Les tarifs EDF et GDF appliqués aux employés se traduisent, pour le fisc, par des avantages en nature et sont donc imposables. Et

tout à l'avenant.

Il faut oser présenter ces salariés comme des privilégiés ! Leurs prétendus avantages sont dérisoires comparés aux fortunes des vrais privilégiés et aux avantages fiscaux qui leur sont accordés et qui se chiffrent par millions, voire par milliards, aux dépens des caisses de l'État. En fait, cette campagne vise à faire diversion et à transformer ces travailleurs en boucs émissaires. Ce gouvernement est décidément prêt à tout contre le monde du travail.

Lucienne PLAIN

• Rentrées politiques

Bla-bla-bla et jeux de phrases politiques

Les universités d'été et autres journées d'été des grands partis politiques sont une occasion pour quelques ténors de ces partis de se faire filmer sous toutes les coutures et de faire des discours fleuris de petites phrases destinées à être diffusées.

À droite, François Copé a longuement péroré devant ses partisans, et surtout devant les caméras, sur la guerre de 14-18 en évoquant la bataille de la Marne, rivière qui passe, quel hasard, par Meaux, la ville dont il est le député-maire, « sa ville » comme il se plaît à répéter. Une évocation destinée à vanter l'union nationale dont il veut se faire le champion. Il omet de rappeler que cette union se traduit par des millions de morts parmi les « poilus ». Et considérablement moins parmi

les généraux et les politiciens de l'époque, unis dans une frénésie d'autant plus meurtrière que cette boucherie s'accomplissait avec la peau des autres.

À gauche, du côté du Parti de gauche et du PCF, l'humeur n'était pas, elle, à l'union. Mélenchon pour le Parti de gauche et Laurent pour le PCF se seraient même « fait la gueule » une journée durant. Les fissures se font de plus en plus perceptibles sur ce Front, rien moins qu'uni. Tout simplement parce que ses deux principales

composantes ne visent pas le même but. Il s'agit, pour Mélenchon, de réaliser ses ambitions personnelles, afin de monter sur le podium, au titre de ministre, voire de premier d'entre eux. Pour cela, il lui faut adopter une posture qui le mette, lui et lui seul, en évidence. Pour le PCF, il s'agit de sauver les postes d'élus et les mairies des villes importantes qui lui restent. Ce qui suppose qu'il arrondisse les angles avec ses partenaires socialistes, tout en continuant à s'en distinguer.

Mais où sont les intérêts des travailleurs dans ces affrontements politiques ?

Jean-Pierre VIAL

• Hausses des impôts et des taxes

La population de plus en plus ponctionnée

Ayrault a beau jurer, la main sur le cœur, qu'il mène une politique de justice fiscale, les travailleurs ont bien du mal à le croire. D'un côté, le patronat pleure la bouche pleine. Bien sûr, sur les 100 milliards d'exonérations que réclame à grands cris Pierre Gattaz, le président du Medef, le gouvernement n'en a accordé « que » 20, au titre du crédit impôt compétitivité. Mais en face, aucun cadeau n'est fait à la population laborieuse. Le poids des charges à payer est de plus en plus lourd, et touche des budgets incontournables. Le prix de l'électricité, entre 2013 et 2014, va augmenter de 10,25 % – il a déjà augmenté de 5 % cet été. Du fait du gel du barème de l'impôt sur le revenu, celui-ci a augmenté globalement de 17 %. De nombreux ménages se sont vus ainsi devenir imposables, alors que leurs revenus n'ont quasiment pas augmenté.

Et les coups ne s'arrêteront pas là, a prévenu le Premier ministre. Il lui faut trouver 33 milliards de prélèvements pour l'année 2013, qui s'ajoutent aux 22 milliards déjà ponctionnés en 2012. Mais où trouver cet argent ? Pas dans la poche des patrons ou des actionnaires, non. Le gouvernement envisage

une hausse de la TVA, qui viendra s'ajouter aux hausses vertigineuses des prix, dans l'alimentation notamment. La taxe pour les services à la personne devrait passer de 5,5 % actuellement à 20 %. Cela va toucher particulièrement les services de ménage auxquels de nombreuses personnes âgées doivent avoir recours. Mais qu'importe : la TVA, impôt injuste par excellence puisqu'il est payé au même taux par le chômeur et par le milliardaire, est l'impôt qui rapporte le plus à l'État, et de loin : 141,2 milliards d'euros prévus en 2013. À titre de comparaison, l'impôt

sur les sociétés s'élèvera dans le même temps à... 53,5 milliards d'euros.

Alors, pour stopper ces attaques, le monde du travail doit réagir et mettre en avant ses propres mots d'ordre. Les salaires doivent suivre les hausses des prix et des taxes : il faut l'échelle mobile des salaires ! S'il faut trouver de l'argent, le gouvernement doit le prendre où il est : dans les poches des grands patrons et des actionnaires qui se sont enrichis pendant des années, et qui continuent de s'enrichir, sur le dos des travailleurs !

Camille PAGLIERI



• Contribution climat énergie

Une nouvelle taxe qui n'ose pas dire son nom

Le nouveau ministre de l'Écologie, Philippe Martin, a annoncé, lors de son passage aux journées d'été d'Europe écologie-Les Verts (EELV) à Marseille, la création d'une taxe climat énergie. Applaudissements des écologistes, mais surprise parmi les élus du PS, réunis à leur université d'été de La Rochelle, qui suivait quelques jours après.

En fait, la décision de créer cette taxe aurait été prise par Hollande lui-même. C'est une concession accordée aux écologistes, en retour de laquelle les Verts accepteraient, dit-on, de ne pas gêner le PS par des listes au premier tour.

On a pu voir les uns et les autres expliquer qu'il n'était pas question d'un nouvel impôt, mais qu'au contraire cette nouvelle taxe se ferait à prélèvements constants. C'est à voir. D'autant qu'une des pistes

explorées est d'introduire cette taxe au sein de la taxe sur les produits pétroliers, qui s'applique aux carburants et combustibles.

Toute l'affaire se résume peut-être à un échange de bons procédés avant les élections entre Europe écologie-Les Verts et le Parti socialiste, d'accord pour faire payer un peu plus les milieux populaires, à condition que cela ne fasse pas trop de vagues, et sous le prétexte de faire évoluer les « comportements énergétiques ». En fait, l'écologie – c'est-à-dire le souci de prendre réellement en compte l'environnement – nécessiterait que l'on s'en prenne aux principaux responsables de la pollution, les industriels.

Que les écologistes aient applaudi cette annonce montre leur mépris pour le sort des travailleurs.

Jacques VENNES



Des prix qui montent et des salaires qui stagnent

L'Insee, l'Institut national de la statistique et des études économiques, est un organisme très officiel chargé d'observer l'évolution des données économiques, et notamment des salaires. Dans cette rubrique, on trouve un sigle obscur, l'ICT, l'indice du coût du travail. Parce que bien sûr, pour ces gens-là, les travailleurs ne rapportent pas, ils coûtent... contrairement aux actionnaires.

Pourtant, grâce au crédit

d'impôt compétitivité emploi, ce fameux « coût du travail » a été encore réduit au premier trimestre 2013, de presque 2%. Dans le même temps, l'Insee constate que « les salaires ralentissent dans l'industrie et baissent dans la construction et dans le tertiaire ». Heureusement, les 500 premières fortunes françaises ont augmenté de 25 %... Allez donc savoir d'où vient cet argent...

C. P.

La guerre du patronat

Pierre Gattaz, le patron des patrons, qui a remplacé Laurence Parisot à la tête du Medef, est clair sur les intentions du patronat. Il en appelle à « chasser en meute », à « faire partager le goût du combat ». Il a même invité à l'université d'été du Medef un général de

division, commandant de la Légion étrangère, à venir donner des conseils sur « l'art de la guerre » !

Pour le patronat, la défense de ses intérêts est une guerre. Aux travailleurs de préparer leur défense.

• Retraites

Une réforme antiouvrière, et un nouveau cadeau au patronat

En présentant le détail de sa réforme des retraites, Jean-Marc Ayrault s'est vanté d'avoir réalisé un « partage équilibré des efforts ». C'est un mensonge. Pour financer la réforme, c'est-à-dire le prétendu déficit du régime général des retraites de la Sécurité sociale en 2020, ce sont les salariés et les retraités – actuels et futurs – qui vont être mis durement à contribution. Les patrons, les actionnaires et le capital, eux non seulement ne seront pas touchés, mais eux risquent au contraire de gagner à la réforme. C'est un comble.

Le gouvernement a abandonné – en tout cas pour le moment – l'idée, agitée ces derniers mois, de financer sa réforme par une augmentation du taux de la CSG et par la suppression de l'abattement de 10 % sur les retraites pour le calcul de l'impôt. Mais dans l'immédiat, les retraités n'en seront pas moins mis de façon plus insidieuse à contribution. La revalorisation annuelle des pensions de retraite en fonction de l'inflation sera décalée de six mois, appliquée le 1^{er} octobre au lieu du 1^{er} avril, et la majoration de 10 % de la pension de retraite dont bénéficient les parents de trois enfants sera soumise à l'impôt sur le revenu. Cela représentera un prélèvement supplémentaire sur les retraités de 2,2 milliards d'euros en 2020.

Le gouvernement se vante de ne pas avoir reculé l'âge

légal de départ en retraite, fixé actuellement à 62 ans – mais les futurs retraités devront avoir cotisé plus longtemps pour bénéficier d'une retraite à taux plein, ce qui revient au même.

Mensonges et demi-vérités

Le gouvernement Ayrault, qui entérine au passage la réforme Fillon de 2010, qui a porté à 41,5 ans la durée de cotisation requise, veut l'aggraver : à partir de 2020 il faudra cotiser un trimestre de plus tous les trois ans, pour arriver à 43 ans de cotisations en 2035. Allonger encore la durée de cotisation c'est, de fait, programmer de nouvelles charges sur le dos des retraités, et une nouvelle baisse des retraites perçues, pour tous ceux, et ils seront de plus en plus nombreux, qui ne pourront atteindre la durée requise.



Pour combler le trou creusé dans les caisses de retraite par le chômage et par la crise le gouvernement a choisi d'augmenter les taux des cotisations salariales et patronales de retraite, au total de 0,3 points entre 2014 et 2017, ce qui devrait rapporter 4,4 milliards d'euros en 2020. Il se vante d'avoir mis ainsi à contribution à égalité les salariés et les patrons. C'est une tromperie. Lors de la réunion des « partenaires sociaux » à Matignon le 26 août, Jean-Marc Ayrault a promis aux représentants du patronat, avant même que la rencontre se conclue, de compenser l'augmentation de leurs cotisations retraite par un allègement de leurs cotisations à la branche famille. Pour les patrons, l'opération sera blanche : ils n'y perdront rien. Pour les salariés en revanche, la ponction sur leur salaire sera plein pot : elle ne sera pas compensée.

Pour le bonheur du patronat

Jean-Marc Ayrault a aussi annoncé son intention d'engager l'an prochain une « réflexion » sur une nouvelle baisse du « coût du travail ». Ce qui est dire dès aujourd'hui que non seulement les patrons ne perdront rien à la « réforme » des retraites, mais qu'ils y gagneront quelques milliards d'exonérations de plus. Quant à la population laborieuse, elle devra payer deux fois : parce qu'il lui faudra supporter les conséquences de la nouvelle réforme des retraites de Ayrault et parce qu'elle devra combler, sous une forme ou sous une autre, le trou fait dans les caisses de la Sécurité sociale par ces nouvelles exonérations au patronat qu'il faudra bien financer.

Ces mesures ont été bien accueillies par les représentants du patronat. Même si, après s'être félicités dans un premier temps de cette « ouverture intéressante » du gouvernement dans leur direction concernant le

financement des allocations familiales, ils feignaient, dès le lendemain la déception, afin de faire monter les enchères et sans doute de ne pas dire trop de bien de ce gouvernement. Du côté des syndicats de salariés, toute la presse note la modération de leur réaction, avec des différences. La CFDT, courtisée par le gouvernement et qui n'a pas fait mystère de ses points d'accord, a fait profil bas. Quant à la CGT et FO, ils ont annoncé qu'elles maintenaient leur appel à manifester le 10 septembre. Mais la question ne se pose même pas face à l'ampleur des mesures antiouvrières du gouvernement et face à l'ensemble des attaques contre les travailleurs. Cette réaction doit être un début face à la violence d'une réforme qui, pour ne pas faire payer les riches, voire pour les enrichir de quelques milliards d'exonérations de plus au passage, s'en prend aux travailleurs, aux retraités, aux pauvres.

Jean-Jacques LAMY



L'alibi de la pénibilité

Pour tenter de faire apparaître plus juste sa réforme des retraites, le gouvernement avait annoncé depuis plusieurs semaines quelle contiendrait un volet permettant aux salariés ayant exercé des travaux pénibles de partir plus tôt. Un « compte pénibilité » sera donc créé à partir de 2015, sur lequel ceux qui auront travaillé

dans des conditions définies comme « pénibles » pourraient cumuler des points donnant droit à des trimestres supplémentaires de cotisations, à des formations ou à un complément de salaire en fin de carrière. La ministre Marisol Touraine a expliqué que « puisqu'il y a six ans de moins d'espérance de vie entre un

ouvrier et un cadre, il faut bien que cela soit pris en compte pour la retraite ».

Quel cynisme ! Toutes les conditions de travail englobées sous le terme de pénibilité ne devraient plus exister au vingtième siècle. La manutention de charges lourdes, l'exposition à des agents chimiques dangereux, au bruit

ou à des températures extrêmes, le travail de nuit quand cela n'est pas nécessaire, n'ont d'autres raisons d'exister que la soif de profits du patronat. Celui-ci est d'ailleurs bien mal venu de s'indigner que l'on veuille lui faire financer ce compte pénibilité, alors que sa rapacité diminue le nombre d'années qu'ont à vivre les travailleurs,

et détruit leur santé quand ils arrivent en âge de profiter de la retraite.

La pénibilité, il faudrait la supprimer, et non pas s'en servir d'alibi pour faire avaler une réforme qui va aggraver les conditions d'existence de tous les travailleurs.

D.M.

• Haïti Les politiciens loin des préoccupations des masses pauvres

Dans le dernier numéro de *La voix des travailleurs*, daté du 7 août, journal de l'Organisation des Travailleurs Révolutionnaires (OTR) d'Haïti, nos camarades consacrent un article à la situation politique et sociale du pays, un peu plus de deux ans après l'élection à la présidence de la République de Michel Martelly. Nous en publions de larges extraits.

Dénonciations, calomnies, mort suspecte, acharnement judiciaire, mensonges, corruptions : la situation politique en Haïti a rarement été aussi pourrie et nauséabonde qu'elle l'est aujourd'hui. En toile de fond, la lutte pour le pouvoir et ses prébendes. Les discours des acteurs politiques opposés sur les élections, la démocratie, les droits de l'homme, l'alternance politique ne sont que de vains mots destinés à cacher ce jeu sordide, cette lutte parfois meurtrière qu'ils se livrent.

Au pouvoir depuis plus de deux ans, Martelly et ses proches n'ont pas montré beaucoup de velléités à organiser des élections qui puissent donner une chance à leurs opposants de

marquer des points. (...) Alors que bon nombre de ses proches sont soit déjà en prison pour vols, corruption, soit devant les tribunaux pour les mêmes faits, Martelly craint que de nouvelles élections ne débouchent sur une majorité de l'opposition au Parlement, en clair une mise en accusation à la Chambre des députés, sa destitution du pouvoir et son emprisonnement, et donc la fin des nombreux privilèges que lui a conférés son statut de président de la République. De tergiversations en tergiversations, il veut reculer les échéances électorales le plus possible. (...)

L'opposition de son côté (...) fait feu de tout bois. Sans réel soutien au sein des masses



Entrée d'un parc industriel à Port-au-Prince. Les guéguerres des politiciens sont bien loin des préoccupations des travailleurs.

pauvres du pays, ces politiciens prennent d'assaut les médias pour dénoncer, accuser le pouvoir. L'objectif est de discréditer autant que possible ce pouvoir qu'ils qualifient de délinquant (...). Evidemment, ces opposants ont, dans leur grande majorité, déjà exercé le pouvoir durant le quart de siècle qui vient de s'écouler, et leur pratique du pouvoir n'a pas été des plus démocratiques. (...) Parlant de la situation économique des masses pauvres, aucun de ces leaders ne s'est rebellé contre les classes riches qui appauvrissent le pays en s'accaparant les maigres richesses qui s'y produisent.

Alors que les uns et les autres tentent de rallier l'opinion à leur cause, la situation de la classe ouvrière et des masses pauvres est des plus catastrophiques. Dans les usines, la chaleur suffocante de cet été écrase les ouvriers. Sous des toitures faites en tôle, il manque de ventilateurs, d'aération, il manque d'eau potable en quantité. (...)

Ces tracasseries dans la vie quotidienne des masses pauvres, qui témoignent de la dégradation des conditions de vie, intéressent peu ou pas les leaders politiques de tous bords. Si certains en parlent, c'est plus par démagogie et calcul politique que par souci réel d'organiser ces classes pauvres pour qu'elles puissent devenir actrices de leurs luttes.

Dans les marchés ou aux

abords des rues, les petites marchandes ne savent plus où s'installer. Elles sont en permanence violentées, leurs produits sont volés par des agents municipaux sous prétexte d'ordre public. (...)

Les passagers qui ont trouvé la mort dans cet AVE (le TGV en Espagne) ne sont pas morts ou n'ont pas été blessés seulement à cause du conducteur, mais à cause de l'irresponsabilité des sociétés publiques ou privées qui ont exploité comme une ligne à grande vitesse, avec les tarifs correspondants et le prestige supposé, une ligne sous-équipée de façon gravissime pour la sécurité.

Henriette MAUTHEY



Catastrophe ferroviaire : les mensonges démasqués

On se souvient comment, lors de l'accident ferroviaire du 24 juillet 2013 à Saint-Jacques-de-Compostelle en Espagne, qui fit 79 morts et plus de 140 blessés dont 16 sont toujours hospitalisés, le conducteur du train fut désigné comme le seul responsable de ce déraillement. On l'accusa, dans l'heure suivante, d'avoir dépassé par fanfaronnerie ou inconscience la vitesse autorisée dans une courbe connue pour sa dangerosité.

Face aux autorités qui l'accablaient, ses camarades de travail et les militants syndicalistes avaient dénoncé l'absence de système de sécurité sur cette ligne où circulent des trains à grande vitesse et qui, selon la législation internationale, aurait dû être équipée d'un système de freinage capable de garantir l'arrêt automatique en cas d'excès de vitesse dû à une défaillance ou une erreur humaine.

Depuis lors, les responsables de la Renfe (la SNCF espagnole) et de l'Adif, organismes étatiques responsables de la sécurité sur les lignes de chemin de fer, n'en finissent pas de se renvoyer la

balle. Ils expliquent qu'au fil de ces années où les gouvernements de droite et de gauche se sont succédé, il y a eu trop de responsables pour que l'on puisse discerner les responsabilités des uns et des autres.

Devant ce déluge de mensonges, de fausses excuses et de démarches sans suite, de plus en plus de voix se font entendre. Entre autres celle d'une députée du Parti populaire (PP), parti de droite actuellement au gouvernement, blessée dans l'accident et qui accuse l'actuel gouvernement de se refuser à établir la vérité et

• Bangladesh Des tissus couleur sang



Un récent rapport revient sur les conséquences de l'effondrement d'une usine textile au Bangladesh, le 24 avril, qui avait fait 1131 morts. Il illustre la situation des travailleurs, en particulier ceux du textile.

Quatre mois après l'effondrement de l'immeuble où se trouvait leur usine, beaucoup de familles qui ont eu des morts dans leurs rangs n'ont touché aucune indemnisation. Même

chose pour de nombreux blessés, qui ne peuvent du coup payer leur traitement médical faute d'indemnités ou d'assurance. Et de toute façon les propriétaires de l'entreprise sont incapables d'identifier les employés présents le jour de l'effondrement.

Les salariés survivants se retrouvent pour la plupart au chômage, sans indemnité de licenciement, et même pour certains avec des salaires non payés.

Le secteur du textile au Bangladesh emploie près de la moitié

des ouvriers (souvent des ouvrières) du pays et représente 80% des exportations. Il se caractérise par une exploitation féroce et des salaires très bas. Les travailleurs font en moyenne 240 heures de travail par mois payés 30 à 80 euros. Les syndicats y sont interdits, la moindre contestation est suivie de licenciement. La moitié des députés du pays possèdent directement ou indirectement des usines textiles ! Dans cette situation, les travailleurs ont à plusieurs

• H et M L'exploitation sans frontières

Le groupe textile suédois H et M, numéro 2 mondial, va faire produire une partie de ses vêtements en Éthiopie. Officiellement, il s'agit de « garantir sa capacité à livrer les produits dans tous les magasins ». En réalité, les bas coûts de production existant dans ce pays ont motivé son choix.

Les travailleurs chinois deviennent trop chers pour ces trusts. Quant au Bangladesh, H et M a renoncé à y augmenter sa production, depuis que la mort de près de 1200 travailleurs dans l'effondrement d'un immeuble d'ateliers a déclenché un scandale, en révélant l'absence totale de sécurité dans laquelle les trusts du textile occidentaux font

travailler les salariés dix à seize heures par jour pour 30 euros par mois.

H et M va donc utiliser les zones de production éthiopiennes, où la main-d'œuvre coûte quatre à cinq fois moins cher qu'en Chine et où des entreprises européennes, ou même chinoises, déjà installées, bénéficient de quatre ans d'exonérations fiscales et d'électricité gratuite, dans le cadre d'un « plan de croissance » gouvernemental.

Le groupe promet bien sûr de « se pencher sur les questions de droits de l'homme et de l'environnement », mais en ayant surtout le regard rivé sur la courbe de ses profits.

Sylvie Maréchal

reprises mené des grèves dans des conditions extrêmement difficiles.

On peut lire dans ce rapport : « Pour que nous soyons compétitifs, il faut que les employés n'aient aucun droit, qu'on puisse les licencier sans problème. C'est la flexibilité qui nous permet d'être compétitifs. » Mais derrière ces patrons sans scrupules, on trouve les multinationales des

pays riches, qui achètent au plus bas prix des produits qu'elles revendent bien plus cher. Ce sont elles qui empochent la plus grande partie du fruit du travail des ouvriers bangladais, en faisant pression à la baisse sur les salaires et sur les conditions de travail. Leurs super-profits ont vraiment le goût et l'odeur de la mort.

Arnaud VAUTARD

• Espagne

La dégradation de la santé s'amplifie

En Espagne, au niveau national, en cumulant les politiques de restrictions budgétaires des différentes régions (communautés), c'est près de 7 milliards qui ont été économisés sur le système de santé depuis 2010, à coups de fermetures de centres de soins ou de réduction des heures d'ouverture, de réductions drastiques de personnel, de privatisations.

Et les conséquences sur la santé de ces politiques de restriction budgétaire ainsi que les mesures de privatisation sont de plus en plus catastrophiques pour la population. Les grévistes des hôpitaux, les manifestants des « marées blanches » de la fin de l'année 2012 le dénonçaient déjà. Les chiffres officiels sont éloquentes.

En chirurgie, les délais d'attente pour une opération continuent de s'allonger : souvent plus de six mois, par exemple, pour une prothèse de hanche, six mois à coup sûr pour une opération de la cataracte. D'après les dernières statistiques parues, plus

de 571 000 personnes étaient en attente d'une opération en décembre 2012, 35 000 de plus que six mois plus tôt. À Madrid, ou dans la communauté de Valence, les listes d'attente ont augmenté de près de 20% en six mois.

Et ces chiffres ne prennent pas en compte tous ceux, de plus en plus nombreux, qui ont renoncé à ces soins car ils ne peuvent pas en payer la part, de plus en plus importante, qui est à leur charge. Payer pour une prothèse ou le transport par ambulance est hors de portée pour des pensionnés et des retraités qui bénéficiaient auparavant de la gratuité.

Le gouvernement tente d'atténuer sa responsabilité en faisant porter le chapeau aux communautés, qui gèrent les comptes de la santé. Mais la cause de cette aggravation, c'est le choix de réduire les dépenses publiques afin de mettre de plus en plus d'argent à disposition des banques.

Antoine FERRER

• États-Unis

Gaz de schiste : silence, ils polluent

Argent contre silence, cette pratique choquante est pourtant légale et courante aux États-Unis, où elle est formalisée dans des contrats dits *gag order*. Mais une grande entreprise d'extraction de gaz de schiste a fait encore plus fort, en exigeant d'étendre l'obligation de silence aux deux enfants de 7 et 10 ans d'un couple de fermiers de Pennsylvanie, vivant au cœur d'un des principaux bassins d'extraction.

La ferme était quasiment entourée de forages pour la fracturation hydraulique, qui projette

à haute pression des produits chimiques dangereux pour libérer le gaz de la roche, ainsi que de stations de compression et de bassins d'eaux ultrapolluées. Entre autres nuisances, la nappe phréatique dans laquelle la famille puisait son eau avait été contaminée, et les enfants souffraient de maux multiples.

En 2010, la famille avait attaqué en justice la société responsable de la pollution et celle-ci lui avait proposé un accord : 750 000 dollars pour pouvoir s'installer ailleurs et faire face aux

soins nécessaires, contre l'arrêt de la procédure et l'interdiction, à elle... et à ses enfants, de dire quoi

que ce soit en public sur le gaz de schiste et la fracturation hydraulique jusqu'à la fin de leurs jours.

Soldat Manning

Le soldat américain Bradley Manning, qui avait révélé des milliers de documents secrets de l'armée, a été condamné à 35 ans de prison. En fait ce sont les autorités américaines qui auraient dû être condamnées pour avoir dissimulé tout cela à leur propre peuple et au

reste du monde. Mais l'État américain (comme les autres), adepte des manigances secrètes, et qui tente de mettre sur écoute la planète entière, veut punir ceux qui pourraient faire des révélations.

Leur démocratie, c'est motus et bouche cousue.

Pierre LEMAIRE

• Armement

Un commerce qui ne connaît pas la crise

Selon les chiffres d'IHS, un cabinet qui fait autorité dans ce secteur, depuis 2008, date à laquelle l'économie mondiale plongeait dans une des crises les plus graves de son histoire, le commerce des armes, lui, comme pour compenser, commençait une ascension vertigineuse qui ne s'est pas démentie depuis.

Tous pays confondus, les

échanges d'engins de mort ont progressé de 30% rien que l'an dernier, pour atteindre un total de 73,5 milliards de dollars. La barre des 100 milliards devrait être franchie en 2018 et ces échanges devraient avoir doublé en 2020.

Les réductions budgétaires qui frappent les budgets militaires en Europe ou aux

États-Unis n'empêchent pas que l'ensemble des dépenses militaires progresse de près de 10% par an.

Ces chiffres dissimulent une concurrence acharnée entre les pays traditionnellement marchands d'armes, comme les États-Unis, la Russie, la France ou Israël, mais aussi l'arrivée dans ce secteur de pays dits

émergents, comme l'Inde, la Chine ou la Corée du Sud. Cette dernière, à titre d'exemple, vient de faire son entrée dans le top-20 des pays exportateurs d'armes.

C'est ainsi que sont engloutis des milliards de dollars dans des produits qui ne servent à rien, sauf à tuer des êtres humains. Ces milliards seraient pourtant bien plus utiles s'ils étaient

employés à satisfaire les besoins les plus élémentaires, comme donner à tous l'accès à l'eau, à la nourriture, au logement, à la santé et à l'éducation ; des besoins de première nécessité, dont des centaines de millions d'hommes et de femmes restent privés sur cette planète.

Jacques FONTENOY

• Rentrée scolaire

Il y a loin du discours à la réalité

À quelques jours de la rentrée scolaire, le ministre de l'Éducation, Vincent Peillon, se vante d'avoir effectué des recrutements massifs et amélioré la formation des professeurs. En réalité, le nombre d'enseignants titulaires continue à baisser et le gouvernement n'a fait que multiplier les CDD et aggraver les conditions de travail des jeunes enseignants.

17 000 nouveaux enseignants seront devant les classes à la rentrée. Il s'agit de stagiaires ; combien d'entre eux seront titularisés à la fin de l'année ? Et même s'ils l'étaient tous, cela ne compenserait pas les 22 000 départs à la retraite prévus.

Pour ces jeunes, stagiaires pour un an, le « retour de la formation des enseignants » promis par le gouvernement est un leurre : ils n'auront droit qu'à quelques jours d'accueil avant la rentrée et à une décharge de 3 heures par semaine pour se former. Cette année, comme les précédentes, les jeunes enseignants vont donc se retrouver devant des classes,

souvent difficiles, sans préparation et avec un accompagnement minimal.

À côté de ces enseignants stagiaires, le gouvernement a créé, pour cette rentrée, un nouveau statut d'étudiant-enseignant en alternance. Environ 20 000 jeunes ont passé en juin dernier un concours exceptionnel. Ils enseigneront à la rentrée 6 heures par semaine, après avoir signé un CDD d'un an avec un rectorat. Le reste du temps est censé être consacré à leur formation dans de nouvelles écoles, les ESPE (Écoles supérieures du professorat et de l'éducation), qui remplacent les IUFM supprimés par la

droite. Cela ressemble beaucoup à ce qui existait avec ces IUFM, mais avec une différence de taille : ces étudiants seront payés deux fois moins qu'un stagiaire (environ 850 euros brut) et devront encore passer la deuxième partie de leur concours en juin 2014 pour espérer devenir stagiaires l'année suivante. En ayant commencé à travailler en septembre 2013, ils seront donc peut-être titularisés au plus tôt en septembre... 2015 ! Quant à ceux qui seront recalés au concours de juin après avoir enseigné pendant toute l'année, ils iront grossir les rangs des contractuels que les chefs d'établissement utilisent pour boucher les trous.

Il faut ajouter à cela une autre invention du gouvernement : les « emplois d'avenir professeurs », de jeunes boursiers recrutés dès la deuxième année d'université



pour, officiellement, « se préparer » au métier d'enseignant en échange d'une indemnité d'un peu plus de 200 euros, qui s'ajoute à leur bourse. Ils sont censés observer les enseignants... 12 heures par semaine ! Il faudrait être naïf pour croire qu'on ne leur demandera pas de remplacer

enseignants, surveillants ou autres personnels en nombre insuffisant.

Derrière les belles déclarations de Peillon, c'est donc surtout la précarité qui continue à se développer dans l'Éducation nationale, au détriment des enseignants comme des élèves.

Claire DUNOIS

• Auxiliaires de vie scolaire

Le changement ce n'est pas maintenant

Vingt-huit mille auxiliaires de vie scolaires (AVS), qui assistent les enfants handicapés dans les écoles, les collèges et les lycées, vont être titularisés en contrat à durée indéterminée (CDI), a déclaré Jean-Marc Ayrault. Ce chiffre, certes important, a été annoncé pour faire impression, mais les modalités concrètes prévues montrent que seule une petite minorité verra sa situation améliorée à brève échéance.

Parmi les 28 000 AVS auxquels on promet un CDI, seuls 3 000 pourront dans un premier temps en bénéficier et devront attendre la rentrée scolaire 2014. Il faut en effet avoir auparavant exercé cette fonction pendant six ans en CDD. Les autres

devront attendre les rentrées suivantes, au fur et à mesure qu'ils atteindront ce seuil fatidique de six ans. De plus, aucune titularisation n'est envisagée pour le personnel qui aide à l'encadrement des enfants handicapés, mais travaille avec le statut d'emploi

aidé. Ils sont au nombre de 26 000. Une formation de 120 heures pendant leurs deux ans de contrat, donnant accès à un diplôme, leur est promise.

Le passage en CDI constituera certes un progrès pour la minorité d'auxiliaires de vie scolaire qui en bénéficieront. En effet, ils étaient jusque-là obligés de chercher un autre travail après les six ans d'exercice en CDD, limite au-delà de laquelle l'Éducation nationale ne reconduisait plus leur contrat. À cette incertitude

sur l'avenir s'ajoutaient des conditions de travail pénibles, le temps partiel étant la règle, avec des salaires moyens de 500 à 900 euros par mois. Pour les enfants handicapés et leurs familles, c'est également une avancée, car le fait de pouvoir garder une personne stable, à laquelle l'élève s'est habitué, est bien sûr positif.

On aurait pu attendre d'un gouvernement qui prétend faire une priorité de la scolarisation des handicapés qu'il offre immédiatement un emploi stable à tous ceux qui

y contribuent. Il devrait même embaucher massivement, et pas sous contrat précaire comme cela est prévu pour les 8 000 nouveaux accompagnants que le ministre de l'Éducation nationale se vante de recruter pour la rentrée 2013. Actuellement, la moitié seulement des enfants handicapés scolarisés peut bénéficier d'une personne l'aidant à l'école. Ce serait donc logique, et même indispensable. Mais le gouvernement refuse de faire cet effort.

Daniel MESCLA

• Accident à la piscine de Draveil

Logique privée ne rime pas avec sécurité

Jeudi dernier, on annonçait la quasi-noyade d'un jeune garçon de 5 ans dans une des piscines du centre Aqua Sénart de Draveil. À l'heure où nous écrivons, l'enfant est toujours hospitalisé dans un état grave. Cet accident s'inscrit dans une longue série de noyades survenues cet été. On se souvient que, si les autorités et les médias ont surtout insisté sur les risques pris par les baigneurs eux-mêmes, les maîtres-nageurs avaient, eux, dénoncé la suppression d'un tiers de leurs postes.

Sur la commune de Draveil, la construction d'un

centre aquatique avait été décidée par la communauté d'agglomération, qui regroupe également Vigneux et Montgeron. Cet équipement s'ajoute à trois petites piscines municipales et est très apprécié, sauf pour ses prix ! Après des travaux coûteux (18,5 millions d'euros) et des retards, le centre a ouvert il y a deux ans. La gestion en a été confiée depuis une année au groupe Vert-Marine, responsable de l'entretien courant et qui reçoit... plus de 500 000 euros par an de l'agglomération pour « équilibrer son budget ».

Ce groupe gère 70 sites (piscines, patinoires, bases de loisirs...) sur toute la France, confiés par des communes ou des agglomérations. La réputation de Vert-Marine n'est pas très brillante. En décembre dernier, les trois dirigeants de cette société étaient condamnés à verser des centaines de milliers d'euros de caution dans une affaire de recel de favoritisme (c'est-à-dire d'entente illégale pour tenter de récupérer la gestion d'un site) et, comme le révélait le journal *Paris Normandie*, les enquêteurs tentaient de « démêler les liens financiers entre les différentes

filiales de Vert-Marine ou des sociétés dans lesquelles ces dirigeants mis en examen sont actionnaires ».

Sur de nombreux sites, les employés se plaignent des salaires insuffisants et des conditions de travail. Des grèves, souvent à l'initiative des maîtres-nageurs, ont éclaté pour revendiquer des augmentations et pour dénoncer le mépris de la hiérarchie. En juillet dernier, les salariés en grève à Saint-Brévin en Loire-Atlantique dénonçaient « le manque de cohérence réglementaire vis-à-vis de la sécurité du public et du respect du code du travail

(formation des personnels aux procédures de sécurité notamment) » et revendiquaient « le paiement des dimanches et fériés, les primes, les conditions de prises de congé et plus simplement le respect du personnel ».

Il ne faudrait pas que, dans cette affaire, les maîtres-nageurs soient les lampistes, et que les responsables s'en sortent blanchis, que ce soient les dirigeants du groupe Vert-Marine, plus préoccupés par leurs profits que par la sécurité, ou les responsables politiques locaux qui confient des piscines aux intérêts privés.

Correspondant LO

• Sécurité sociale

Une pétition dénonce la part croissante laissée aux assureurs privés

Le professeur André Grimaldi, diabétologue et défenseur de l'hôpital public, est à l'initiative d'une pétition dénonçant la dérive qui reporte de façon croissante la prise en charge des soins courants (c'est-à-dire hors hospitalisation et maladies de longue durée) vers les assurances complémentaires, mutuelles et assureurs privés à but lucratif.

L'objectif de la pétition, un débat au Parlement, est assez consensuel pour que d'anciens ministres, des députés de droite comme du PS, c'est-à-dire liés à tous les gouvernements qui mènent délibérément cette politique depuis des années, aient pu la signer. Mais elle a

le mérite de dénoncer le fait qu'« aujourd'hui, la Sécurité sociale ne rembourse plus qu'environ 50 % des soins courants, et bien moins encore pour les soins d'optique, dentaires et d'audioprothèses ». Et la tendance a toutes les chances de s'aggraver, ce qui agrandira toujours plus

le marché pour les complémentaires santé.

Or, souligne encore la pétition, ces assurances complémentaires sont de toute façon moins égalitaires et moins solidaires, même quand on peut se les payer, directement ou via des accords d'entreprise (ce qui n'est pas le cas de tout le monde). Leurs tarifs varient en fonction des prestations remboursées, de l'âge et de la composition de la famille. Ils ne sont pas non plus proportionnés au salaire.

De plus, sans même parler



des profits qu'y font les assureurs privés, les complémentaires santé ont aussi un coût de revient plus élevé : « Leurs frais de gestion dépassent souvent 15 % des prestations versées, contre moins de 5 % pour la Sécurité sociale. »

Au total, la Sécurité sociale, elle, doit assumer de façon croissante les coûts les plus élevés (maladies de longue durée,

précaires...). Et, côté population, le système ne peut satisfaire que les plus aisés, oblige beaucoup d'autres à renoncer à des soins et rejette complètement les plus pauvres.

« Le gouvernement a fait le choix de privilégier les assureurs privés », a expliqué le Pr Grimaldi sur RMC. Une incontestable réalité.

Pierre LEMAIRE

• Auvergne

Les insuffisances des services de santé

Les difficultés des services de soins à domicile témoignent d'une situation difficile, tant pour les personnels que pour la population.

Dans les campagnes ainsi que dans les villes moyennes, ce ne sont pas les organismes sociaux qui manquent le plus, mais plutôt le personnel. Les aides à domicile doivent faire des soins, des courses et le ménage de personnes handicapées, généralement âgées ou

malades. Le personnel chargé de ces tâches n'est jamais assez nombreux. Il est payé au strict minimum, avec des horaires à temps partiel, d'où des salaires atteignant tout juste la moitié du smic. Il s'agit dans la plupart des cas d'un personnel féminin, qui peut être contraint à des absences : congés de maternité ou garde des enfants, sans pouvoir alors être remplacé.

En cette période de congés d'été, la situation est encore

plus tendue, toujours à cause du manque flagrant d'effectifs : il faut faire le travail de l'absente, et donc assumer dans la journée plus d'heures, d'où des retards chez les patients, qui doivent attendre parfois des heures pour leur toilette ou les repas. Les organismes, comme l'ADMR (Aide à domicile en milieu rural), parviennent à fonctionner difficilement, grâce à l'aide de bénévoles et avec le soutien

financier – mesuré au plus juste – d'une municipalité et du conseil général.

Pour se rendre chez les uns et les autres, il faut aller d'une commune à l'autre, d'où la voiture indispensable. Mais comme les budgets sont trop serrés, il n'est pas possible d'attribuer un véhicule à chaque salariée. Alors il faut essayer de s'entendre avec une collègue qui utilise sa voiture personnelle, pour faire jusqu'à

1 000 km par mois pour de tels déplacements, pour lesquels seuls les frais d'essence sont remboursés. Certains organismes peuvent prêter à leurs salariées une ou deux voitures. Mais cela reste l'exception.

Il faudrait donc avant tout des moyens financiers suffisants, permettant d'embaucher le personnel nécessaire. Mais ce n'est pas la voie choisie par le gouvernement.

Correspondant LO

• Fermeture des Urgences Hôtel-Dieu – Paris

Il faut stopper les économies sur la Santé

Début juillet, la ministre de la Santé Marisol Touraine a décidé de repousser la fermeture des Urgences de l'Hôtel-Dieu... probablement après les élections municipales de 2014.

Le professeur Loïc Capron, président de la commission médicale d'établissement (CME) représentant les médecins hospitaliers de Paris, a récemment déclaré que maintenir ces Urgences « serait flouer les Parisiens de manière irresponsable et condamnable, en les mettant à la merci d'un accident grave dû à l'insuffisance de moyens ». À l'entendre, il fallait absolument les fermer, car elles ne posséderaient plus « l'environnement exigé pour soigner correctement les malades ».

Ce professeur feint même de découvrir que « les pluies d'orage font çà et là dégouliner l'eau à l'intérieur, la structure est bourrée d'amiante », ce qui n'est pas une nouveauté pour le personnel.

La fermeture de l'hôpital est en fait quasiment achevée. 80 % des services hospitaliers ont été transférés à l'hôpital Cochin dans le 14^e arrondissement de Paris. Mais à chaque transfert, des lits d'hospitalisation disparaissent et le personnel a tendance à baisser, comme en Pneumologie. Il n'y a plus de Réanimation depuis que le service est parti à Cochin. Il n'y a plus de chirurgien de garde le soir et le week-end. En Médecine interne, alors

qu'il y avait trois salles il y a un an, il n'y en a plus qu'une. Ce qui signifie que les Urgences ont encore moins de capacité d'hospitalisation.

Dans ces conditions, le fonctionnement des services devient de plus en plus problématique. L'AP-HP et, derrière elle, les gouvernements de Sarkozy et maintenant de Hollande prétextent que l'hôpital ne répond plus aux normes de sécurité. Qu'il faille le réviser, c'est une évidence. Mais quand on sait que l'AP-HP veut réaliser 155 millions d'euros d'économies d'ici fin 2013, c'est plutôt la logique financière qui prime sur les besoins de la santé publique.

Correspondant LO

• Auto-écoles

Tous les coûts sont permis

Une enquête de l'association de consommateurs CLCV (Consommation, logement et cadre de vie) fait le point sur le prix du permis de conduire. L'étude du CLCV, portant sur 447 des 11 000 auto-écoles qui couvrent le pays, montre dans quelle jungle doit se lancer le candidat au permis de conduire.

Nombre de ces auto-écoles ne respectent pas les obligations légales d'affichage visible des tarifs : une sur dix n'affiche rien, dans un tiers des cas l'affichage est incomplet. Mille astuces le rendent incompréhensible, depuis l'affichage placé perpendiculairement à la vitrine, jusqu'aux plantes vertes placées opportunément devant des tarifs dépassés.

L'enquête révèle ainsi l'arbitraire des tarifs des prestations : du simple au double pour un forfait de 20 heures de conduite, entre Lille et Paris. À Paris, les tarifs s'échelonnent entre 890 euros et 1 425 euros.

En réalité, le forfait

« 20 heures » est bien souvent insuffisant et, avant d'être présenté à l'examen, le candidat est fortement incité à prendre des leçons de conduite supplémentaires. Ensuite, les délais d'attente pour passer l'examen sont très longs (jusqu'à quatre mois en Ile-de-France) et on est encore incité à poursuivre les leçons pour ne pas perdre la main.

Ce forfait « 20 heures » est avant tout un produit d'appel, et à l'issue de son parcours (qui comprend en outre les frais d'inscription à l'examen) la facture s'est notablement alourdie.

Le permis de conduire est une nécessité, soit pour une activité professionnelle, soit lorsque l'on vit dans des zones mal desservies par les transports en commun. Pourquoi ne pas apprendre la conduite à l'école, en faire une matière d'enseignement, et la rendre ainsi accessible à tous gratuitement ?

Alain CHEVARD

• Renault – Cléon (Seine-Maritime)

Travailler plus, à moins nombreux

L'accord de compétitivité signé le 13 mars entre la direction de Renault et l'ensemble des organisations syndicales, hormis la CGT, a pour conséquence un recul considérable des conditions de vie et de travail sur l'ensemble des sites Renault.

Les travailleurs ont dit ce qu'ils en pensaient lors de nombreux arrêts de travail, sans parvenir toutefois à faire reculer la direction. Dès le 1^{er} juillet, l'accord de compétitivité a donc été mis en place partout, sauf à l'usine de Cléon où la CGT majoritaire a gagné un sursis de deux mois en faisant appel à un droit d'expertise. De fait, l'application locale à Cléon aura lieu à la rentrée.

Les conséquences de cet accord seront dures, surtout pour les ouvriers de production. Elles se traduiront par la perte de 21 jours de congés et par la suppression de centaines de postes de travail sur les trois prochaines années.

Ces 21 jours de congés n'étaient évidemment pas un cadeau de la direction mais le résultat de différents accords qui, en leur temps, avaient augmenté la durée du travail. Les jours de congés supplémentaires n'étaient donc qu'une compensation, utilisables au bon vouloir des responsables des différents secteurs, pour « moduler » la production. Dans les faits, cela donnait à la direction une flexibilité très importante dans l'organisation du travail, mais, malgré tout, ces jours de congés permettaient aux travailleurs de pouvoir souffler de temps en temps.

Comme l'a annoncé Ghosn,

le PDG de Renault, l'accord de compétitivité, en supprimant 7 500 emplois, va permettre à Renault d'augmenter ses bénéfices de 500 millions d'euros par an ! Bénéfices jamais assez importants pour les gros actionnaires du groupe, qui ont empoché 1,7 milliard d'euros en 2012.

Ces milliers de suppressions d'emplois, dont 600 à Cléon, seront donc accompagnées d'une augmentation du temps de travail et de 21 jours de congés en moins. Cela veut dire, dans cette usine, un mois de travail supplémentaire... gratuit !

En cette rentrée, voilà le résultat pour les travailleurs de Renault Cléon de la politique antiouvrière du patronat de l'automobile et, au-delà, de l'ensemble du patronat.

Correspondant LO

• Alcatel-Lucent

Encore des emplois supprimés

Il y a un peu plus d'un an, Ben Verwaayen, l'ancien directeur général d'Alcatel-Lucent, avait annoncé son plan Performance de réduction de coûts. Ce plan prévoyait 5 500 suppressions d'emplois au niveau mondial, dont près de 1 000 pour la principale filiale française Alcatel-Lucent-France (ALF), et la fermeture de son site de Vélizy dans les Yvelines.

Depuis des années, ALF connaît des plans de suppressions d'emplois qui sont dits « au volontariat », y compris ceux rebaptisés gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences mis en œuvre ces deux dernières années. Beaucoup de salariés sont ainsi partis avec des mesures de préretraite déguisées en plan de reconversion pouvant durer jusqu'à 48 mois.

Aujourd'hui cependant, vu le nombre de postes que la direction veut supprimer, et avec des mesures d'accompagnement

en baisse, il est peu probable que le volontariat suffise. Aux derniers chiffres connus, il reste 376 postes à supprimer sur tout ALF. Fin septembre, les départs volontaires seront clos et la direction entamera les licenciements.

Les salariés sont d'ores et déjà invités à mettre à jour auprès des ressources humaines leurs informations personnelles permettant d'évaluer les critères sociaux les concernant. La grande inconnue reste l'évaluation des critères professionnels, qui sera faite par la hiérarchie. La procédure légale prévoit que cette évaluation ne peut être demandée par le salarié... qu'après son licenciement, c'est-à-dire un peu tard pour contester l'appréciation.

Lancé par le précédent directeur général, ce plan de suppressions d'emplois ne suffit plus à Michel Combes, son successeur. Ce dernier a annoncé son propre plan Shift de

réductions de coûts, dont les détails devraient être connus en octobre. La direction a prévu des réunions avec les syndicats dans le cadre de la loi de « sécurisation de l'emploi ». On peut donc s'attendre à de nouvelles suppressions de postes, mais cette fois avec la procédure accélérée que prévoit la nouvelle loi. La direction pourrait également utiliser les nouvelles dispositions de la loi permettant des réductions de salaire et/ou une augmentation du temps de travail. Ainsi, aux suppressions de postes s'ajouterait une aggravation des conditions de travail pour tous les travailleurs qui auraient conservé leur emploi.

Alcatel-Lucent est un équipementier du secteur télécommunications. La recherche du profit s'y applique comme partout ailleurs, dans le cadre d'une véritable guerre menée contre les travailleurs.

Correspondant LO

• Safig – Marquette-lez-Lille

Non aux licenciements !

Sur les 100 salariées du site de Marquette de la Safig, 87 risquent d'être licenciées, suite au jugement du tribunal de commerce de Bobigny qui accorde la reprise de l'entreprise à la société BancTec. Il ne leur est proposé qu'un reclassement à temps partiel et dans d'autres régions... Sept autres sites sont aussi concernés par cette reprise après dépôt de bilan : Bordeaux, Rennes, Saran (Loiret), La Châtre (Indre), Le Mans, Melun, Saint-Ouen, le

siège social.

Cette entreprise créée en 1973 traite des chèques des banques, le courrier d'entreprises de vente à distance et d'autres documents pour les grandes entreprises. En 2010, elle avait été rachetée par le groupe Jouve, un concurrent dans le traitement de document pour les entreprises. Et Jouve c'est aussi le groupe Les Petites Affiches, leader des annonces légales et des formalités juridiques pour les entreprises,

dont les comptes et les revenus ont la réputation d'être confortables. La direction s'était empressée de retirer les salariés de la Safig de la convention collective du Livre, plus favorable au personnel que celle de Syntec.

Maintenant, les dirigeants de Jouve se débarrassent d'une grande partie du personnel de la Safig, augmentant par là le chômage et la crise qui ne cessent de s'étendre.

Correspondant LO

• Toyota – Onnaing (Nord)

L'exploitation s'aggrave... les profits explosent



Dès le retour des congés, le 19 août, la direction de l'usine a repris ses attaques contre les salariés. Désormais, une voiture sort toutes les 57 secondes, contre 60 avant les congés. Il n'y a pas eu de postes de travail ni d'embauches supplémentaires pour supporter cette accélération des cadences. On a juste trois secondes en moins pour faire les mêmes opérations !

Avant les congés, la direction avait annoncé un samedi obligatoire le 31 août, quatre en septembre, deux en octobre, deux en novembre, et deux en décembre. Dès le deuxième jour de la reprise, elle en a rajouté un autre, le samedi 24 août. La raison invoquée était de rattraper un retard de production dû à un problème technique en peinture... Alors que c'est elle qui a rogné sur les moyens et les coûts d'installation des nouveaux robots de ce secteur, qui ont eu du mal à démarrer.

Dans tous les ateliers, les heures supplémentaires en fin de journée ont repris de plus belle.

Jusqu'en février, l'usine tournait en trois équipes de production, presque 22 heures sur 24. Depuis, nous ne sommes plus que deux équipes. Mais toutes ces attaques contre les conditions de travail ont abouti à ce qu'on produise aujourd'hui plus de voitures avec deux équipes qu'avec trois, et 200 travailleurs en moins.

Pour justifier les conditions de travail et les salaires, l'explication qu'elle nous sert régulièrement c'est que l'usine Toyota d'Onnaing (TMMF) ne serait pas rentable, qu'elle produirait à perte. C'est un gros mensonge, issu d'un artifice comptable, et qui permet en plus à Toyota de payer moins d'impôts sur les bénéfices : ainsi, les voitures produites par TMMF sont vendues 10 000 euros à TME

(Toyota Europe), qui, elle, les revend entre 16 000 et 19 000 aux clients !

D'ailleurs, d'après une étude récente qui compare les bénéfices tirés par véhicule vendu pour les différents constructeurs automobiles, le groupe Toyota est en haut du classement, pour ce qui est des constructeurs qui produisent des voitures en masse, et gagnerait 1 801 euros par véhicule. Et ce ne sont là que les chiffres officiels sous-estimés par rapport à la réalité...

Quant aux bénéfices réalisés par le groupe Toyota au niveau mondial, ils font un bond spectaculaire cette année : ils atteignent 4,32 milliards d'euros pour le premier trimestre 2013 (un chiffre presque multiplié par deux par rapport à l'exercice précédent) et Toyota table sur 12,1 milliards d'euros sur l'année (en hausse de 53,8 %). Une part de ces chiffres s'explique peut-être par le cours du yen, favorable ces derniers mois pour les constructeurs japonais. Mais il n'y a aucun doute à avoir : c'est sur la base de notre exploitation renforcée depuis des mois que ces bénéfices se sont accumulés, et ce à l'échelle de l'ensemble du groupe.

Pour embaucher massivement, améliorer les conditions de travail et augmenter les salaires, il faudra imposer aux actionnaires de prendre sur ces profits.

Correspondant LO

• Biscuits LU – Château-Thierry (Aisne)

Ils jouent des milliards avec notre peau

80 milliards de dollars. C'est la somme proposée par certains actionnaires de PepsiCo pour acheter Mondelez International, le groupe fabricant dont dépendent les biscuits LU. Ce serait un épisode de plus dans l'histoire des rachats et restructurations qui se succèdent dans cette branche.

L'usine LU de Château-Thierry est un bon exemple de ces fusions et restructurations dictées par la recherche du profit maximum pour les grands groupes actionnaires. Elle appartenait à l'origine à Belin, qui a été racheté par LU. Puis LU a été racheté par Danone, qui l'a revendu en 2007 au groupe

Kraft Foods pour 5,3 milliards d'euros. Kraft Foods a racheté en 2009 Cadbury pour 14 milliards de dollars. Puis, en 2012, Kraft Foods s'est coupé en deux : une entité restant Kraft Foods, l'autre devenant Mondelez International.

Parmi les actionnaires, il y a un certain Nelson Peltz, qui possède des actions dans différents groupes de l'industrie agroalimentaire. Il a joué un rôle important dans les restructurations chez Cadbury avant son rachat par Kraft Foods. Il a contribué à la séparation de Kraft Foods et de Mondelez, dont il possède pour un milliard de dollars d'actions. Il possède aussi 1,3 milliard de dollars d'actions de PepsiCo,

et c'est à ce titre qu'il pousse ce groupe à une nouvelle scission et au rachat de Mondelez.

Pour le groupe Mondelez, les conséquences de ce jeu de Monopoly sont des restructurations, voire des fermetures d'usines, sans oublier la dégradation constante des conditions de travail et les diminutions d'effectifs. Récemment, ce groupe a licencié 40 travailleurs sur les 200 du site de Herentals, en Belgique. En Espagne, il a annoncé la fermeture de deux sites, de 40 et 100 personnes. Si le groupe avait promis de ne fermer aucun site de LU pendant cinq ans en 2007, il souffle aujourd'hui le chaud et le froid sur l'avenir de différents sites, dont celui de Château-Thierry.

Cette usine employait en 1990 un millier de travailleurs. De plans de licenciements en plans sociaux, qui s'ajoutent aux départs en retraite, il en restera moins de cent en 2014. Mais moins de postes ne signifie pas moins de travail pour ceux qui restent. Ils connaissent au contraire l'augmentation des cadences et la disparition des postes aménagés. Les nombreux travailleurs ayant des tendinites et autres troubles musculo-squelettiques (TMS) bénéficiaient auparavant de postes plus tranquilles. Or, à force de réduire les emplois, ces postes ont disparu. C'est ainsi que cette année trois travailleuses ont été licenciées pour inaptitude professionnelle, trop

abîmées par le travail.

Pour ceux qui restent, les arrêts maladie augmentent. Plutôt que de ralentir les cadences, la direction a annoncé qu'elle instaurerait un jour de carence maladie non payé si le taux d'absentéisme continue d'augmenter.

Tout cela est d'autant plus insupportable que le groupe a réalisé des ventes se montant à 35 milliards de dollars. Les profits ont été de 3,6 milliards de dollars en 2012. Le groupe a prévu de distribuer entre 300 et 400 millions de dollars aux actionnaires par rachat d'actions. Il y a donc largement de quoi maintenir les emplois et les salaires.

Correspondant LO

• Roissy aérogare

Posez les valises !

À Roissy, il y a des passagers, des bagages, beaucoup de bagages. Et donc des bagagistes pour les manipuler.

Un Airbus ou un Boeing embarque plus de 300 passagers qui ont droit chacun à environ 23 kg de bagage en soute. Pour les bagagistes, cela signifie 300 fois le poids d'une valise, soit environ six tonnes. Ces valises, il faut les manipuler plusieurs fois, les prendre une par une pour les transférer du tapis vers le container. Au début cela se fait à hauteur d'homme, mais à la fin du chargement, les dernières valises doivent être hissées au-dessus des autres, ce qui est autrement plus pénible.

Sur des courts ou moyens courriers, il y a une manipulation du tapis aux chariots, une autre des chariots au tapis qui les monte à l'avion, et une autre encore du tapis qui arrive à l'avion à la soute. Dans certaines soutes, le bagagiste est à genoux sous un espace de 1,20 m de haut !

Les bagagistes relèvent de sociétés sous-traitantes, divisées elles-mêmes en multiples sous-filiales, histoire de contourner les lois et de diviser le personnel. C'est ainsi par exemple que les bagagistes du groupe WFS n'ont pas eu la même participation d'une entreprise à l'autre. D'autres, des bagagistes sûreté de Samsic, n'ont pas de pause repas. Ils ont travaillé chez Netec, puis ont été transférés chez Alyzia, puis PMS, et aujourd'hui ils sont Samsic, mais aucune de ces entreprises ne leur a payé la pause repas, ce qui est illégal. Ils mangent donc leur casse-croûte ou leur gamelle entre deux bagages, dans la crasse de la galerie où il fait froid l'hiver et où, l'été, il manque des bouteilles d'eau.

Des conditions indignes, qui mériteraient que les bagagistes posent une bonne fois les valises.

Correspondant LO



Pause toujours

À Roissy, le plus grand aéroport du pays, il y a partout des restaurants, des bars et des sandwicheries, souvent équipées de tables et de chaises. Mais pour le personnel prendre sa pause est toujours un problème. Les salles de repos sont souvent loin et Aéroport de Paris (ADP) ne veut pas que le personnel soit vu dans les sièges réservés aux passagers en salle d'attente.

Même les pauses T (toilettes) sont parfois difficiles à obtenir. Chez ICTS, un chef a ignoré l'urgence d'une demande pour une employée travaillant seule sur un poste isolé : impossible de partir...

et impossible de se retenir. On imagine le résultat. Devant l'émotion du personnel, la direction s'est défaussée sur le chef responsable. Mais c'est elle, la direction ainsi qu'ADP, qui laisse des agents isolés et ne les remplace pas. D'ailleurs chez ICTS, même quand les salariés ont ces pauses, c'est tout juste s'ils ne sont pas accompagnés aux toilettes ou si on ne les fait pas souffler lorsqu'ils reviennent pour vérifier qu'ils ne sont pas allés fumer !

Aucune cantine n'est prévue pour ces milliers de salariés qui ne relèvent ni d'ADP ni d'Air France. Côté horaires,

la société de sûreté ICTS est capable d'envoyer son personnel en pause repas à 7h30 ou 8h du matin, pour le faire travailler ensuite non stop jusqu'à 14h. La direction de Sodaic sûreté, elle, ne paye pas le temps de pause aux agents. Elle considère que les coupures non payées qu'elle impose doivent servir, entre autres, à manger. Ainsi elle ne paye ni pause, ni temps de repas.

À Roissy, ADP organise pour la galerie des expositions d'art : en ce moment c'est Du buffet. Mais pour le personnel, c'est DuMcDo !

Correspondant LO

• Renault Trucks

Relocalisation de Turquie en France

Le groupe Volvo a annoncé le montage de ses camions Renault Trucks destinés au marché turc, qui jusque-là était effectué en Turquie par le sous-traitant Karsan, le serait désormais dans son usine de Bourg-en-Bresse, dans l'Ain.

La raison invoquée est que, pour monter sa nouvelle

gamme de camions répondant aux nouvelles normes européennes anti-pollution, l'investissement nécessaire en Turquie lui coûterait trop cher pour un nombre de véhicules relativement faible : environ 800 camions par an sur un total de plus de 51 000 produits en 2012.

Pour Karsan, cela risque de se traduire par des suppressions d'emplois. Quant à l'usine de Bourg, cela devrait lui apporter un peu plus de travail... et un tout petit peu d'embauches. C'est ce qu'a déclaré le président de Renault Trucks, qui a affirmé qu'« il faut continuer les efforts en termes de productivité ». Ce

sont les vraies raisons de cette relocalisation, et pas le choix de « produire en France » pour « défendre le made in France », comme il l'affirme.

En juin, la direction a dénoncé l'accord sur la RTT dans toutes ses usines, et envisage de pouvoir obliger à faire des heures supplémentaires les

jours de RTT ou en allongeant les horaires en prévenant à la dernière minute, le jour même. Licencier d'un côté et faire travailler plus ceux qui restent pour augmenter les bénéfices, c'est vraiment la seule chose qui intéresse des groupes comme Volvo.

Correspondant LO

• Syrie

Non à l'intervention armée... même chirurgicale !

L'attitude des grandes puissances, celles qui se sont arrogé le droit de gendarmier la planète, à l'égard de la Syrie ou, pour être plus précis, par rapport au régime de son sanguinaire dictateur Bachar el-Assad, pourrait faire penser à une comédie sinistre, si la situation n'était pas si tragique. On pourrait la résumer par « Retenez-moi, sinon je fais un malheur ».

Le gouvernement américain avait prévenu que, si le dictateur syrien recourait à l'utilisation d'armes chimiques, il considérerait que la « ligne rouge » avait été franchie. On peut en conclure que massacrer avec des armes dites conventionnelles, cela reste dans la norme.

Tout le monde, dans les gouvernements et les ambassades, admet aujourd'hui que des armes chimiques ont bien été lancées sur la population, faisant plusieurs centaines de victimes, voire plus. Il apparaît aussi que ce forfait odieux a été commis par la dictature syrienne, malgré les dénégations de ses représentants officiels.

Malgré tout cela, si ces dernières semaines les discours des chefs des grandes puissances se sont faits plus belliqueux, l'intervention n'a pas encore eu lieu. Les États-Unis, et à leur traîne en particulier la Grande-Bretagne et la France, invoquent divers prétextes juridiques de pure forme pour différer leur décision. Or combien de fois les grandes puissances, et en premier lieu les États-Unis, sont intervenues, directement ou de façon indirecte, sans s'embarrasser de savoir si elles étaient dans les clous du droit international ? La France elle non plus ne s'est guère souciee de ces règles

quand, il y a quelques mois, elle a décidé d'envoyer ses militaires au Mali. Pour quelques semaines tout au plus, nous disait-on à l'époque. Ses troupes y sont encore.

Cela dit, il est plus que probable que cette fois l'intervention aura lieu. Mais limitée, « chirurgicale » précisent les dirigeants américains, qui ajoutent même qu'elle n'aura pas pour objectif de renverser Assad. Elle se bornerait, disent-ils, à « le punir » pour avoir enfreint les règles et avoir tué chimiquement.

Ces attermoissements ne viennent pas de la crainte de provoquer des victimes. Cette intervention, aussi chirurgicale qu'elle puisse être, soit en utilisant des missiles expédiés à partir des navires de guerre, soit en lâchant des bombes à l'aveugle à partir d'avions survolant le territoire syrien, fera à coup sûr des victimes, y compris dans la population civile syrienne. Cela, toutes les armées du monde s'en moquent. À commencer par



l'armée américaine.

Ce qui incite Obama et les siens à une certaine prudence, c'est la crainte de déclencher une escalade dans la région qui, loin de régler la situation, l'aggrave. Une situation qui doit beaucoup aux manœuvres et aux manigances des grandes puissances. En effet, à force de s'appuyer sur tel ou tel régime pour maintenir l'ordre, ce qui signifie pour ces grandes puissances maintenir leur emprise économique et contrôler les richesses de ces pays, le pétrole en particulier, elles ont réussi à mettre en place une sorte d'équilibre, mais un équilibre extrêmement fragile. Du coup, le moindre incident peut contribuer à le remettre en cause. C'est cela qui permet de comprendre les précautions auxquelles on assiste.

Il y aurait, nous expliquent-on, l'obstruction de la Russie

et de la Chine, qui s'opposent à une intervention en Syrie. Mais on a déjà vu que les grandes puissances sont capables de passer outre. Sans compter que cette opposition n'est peut-être que de façade, et peut masquer des tractations en sous-main. Sans reprendre cette hypothèse, invérifiable par définition, l'attitude des autorités russes et chinoises a

plus servi pour le moment à fournir un alibi pour justifier l'attentisme des Américains et de leurs alliés qu'elle n'a constitué un obstacle.

Sauf que, et c'est le plus tragique, ce cynique jeu d'échecs planétaire se réalise, comme à chaque fois, sur le dos et sur la vie même des populations du Moyen-Orient

Jean-Pierre VIAL

• Armes chimiques

Les guerres sales se suivent... et se ressemblent toujours

Depuis maintenant un an, le président des États-Unis Barack Obama répète que l'utilisation d'armes chimiques par le régime syrien constituait la « ligne rouge » au-delà de laquelle les Occidentaux interviendraient militairement.

Les images que l'on a pu voir des victimes des gaz toxiques envoyés par l'armée syrienne sur la population de Ghouta, dans la banlieue de Damas, ont montré toute l'horreur de ces armes. Massacrer ainsi une population, plus d'un millier de femmes, d'enfants, les faire mourir dans des souffrances atroces est monstrueux.

Mais il faut quand même rappeler que ce type d'arme a d'abord été mis au point et

utilisé par les mêmes grandes puissances qui aujourd'hui s'en indignent. Pendant la Première Guerre mondiale, les gaz furent largement utilisés, des deux côtés du front. À la fin du conflit, l'utilisation des gaz fut interdite, mais cela n'empêcha pas les États européens de continuer à en fabriquer et à en stocker. Aujourd'hui encore, toutes les armées qui en ont les moyens poursuivent les recherches sur les armes bactériologiques, chimiques ou autres, bien autrement meurtrières que le gaz moutarde ou l'ypérite utilisés durant la guerre de 14-18.

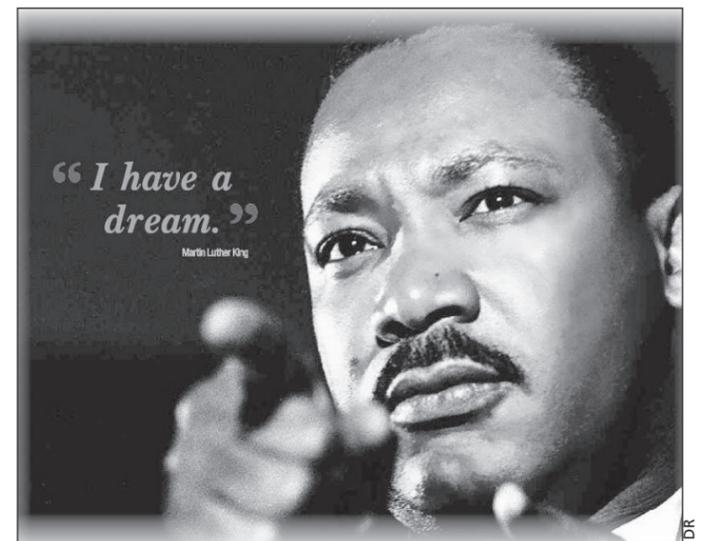
Ce n'est pas une quelconque sollicitude vis-à-vis des populations civiles qui freina l'utilisation des armes chimiques par les grands États, mais la découverte d'armements plus

faciles à manipuler, et plus précis. Ainsi les bombes incendiaires au napalm, que les Anglais utilisèrent pendant la guerre civile en Grèce, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, et les Américains et les Français dans toutes leurs guerres coloniales, notamment au Vietnam et en Algérie. Les villageois vietnamiens furent ainsi brûlés vifs, et ceux qui survécurent en portent encore les séquelles. Sans parler de la bombe atomique que l'armée américaine largua sur les populations civiles d'Hiroshima et Nagasaki et qui constitue la plus meurtrière arme de destruction massive jamais utilisée jusqu'à nos jours.

La « ligne rouge », cela fait longtemps que les grandes puissances l'ont franchie.

Daniel MESCLA

• Martin Luther King « I have a dream »



« Je fais un rêve. » C'est par ces mots qu'il y a cinquante ans Martin Luther King accueillait à Washington la marche organisée contre le racisme et la ségrégation. Ce rêve était celui de l'égalité entre Blancs et Noirs, à une époque où les meurtres racistes étaient monnaie courante dans le sud des États-Unis, et où un Noir ne pouvait travailler, habiter ou aller à l'école là où il le voulait. Le pasteur Martin Luther King prônait la non-violence. Il déclarait : « Aimez vos ennemis, bénissez ceux qui vous maudissent... recherchez la réconciliation, la justice, et non la violence. » Cet immense rassemblement marqua l'aboutissement du combat mené depuis une dizaine d'années par les Noirs américains et ceux qui les soutenaient, mais ce fut aussi un

tournant vers d'autres formes de lutte plus radicales.

Lorsqu'un an plus tard une législation mit théoriquement fin à la ségrégation, les Noirs purent constater qu'elle n'empêchait ni le racisme ni les inégalités et que le rêve de Martin Luther King ne se réaliserait pas pacifiquement. Des organisations noires plus radicales apparurent, qui rejetèrent la non-violence au profit de la lutte armée. Des émeutes éclatèrent désormais chaque année dans les ghettos des grandes villes.

Mais même alors, Martin Luther King continua à apparaître comme un symbole vivant de la lutte des Noirs américains. C'est bien pourquoi il fut assassiné par un tireur blanc le 4 avril 1968 dans la ville de Memphis.

D. M.